

## Vague D Campagne d'évaluation 2017 – 2018

### Aide à la rédaction du dossier d'autoévaluation d'une unité de recherche

Le dossier déposé par les unités de recherche ne comporte, sous forme textuelle, qu'un document, qui inclut à la fois l'analyse de la période écoulée et la stratégie scientifique proposée pour la période à venir.

En cas de fusion de plusieurs unités de recherche, le dossier présentera successivement les bilans des unités fusionnantes avant de présenter la stratégie scientifique commune envisagée pour la période à venir.

En cas de scission d'une unité de recherche en plusieurs unités, chaque future unité déposera séparément un dossier.

On trouvera ci-après un ensemble de conseils pour rédiger le dossier d'autoévaluation.

Les résultats et l'autoévaluation de l'unité de recherche seront présentés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 juin 2017, soit un peu plus de cinq années (ou depuis la création de l'unité de recherche, si celle-ci est intervenue après le 1<sup>er</sup> janvier 2012). Cette partie sera suivie de la présentation de la stratégie scientifique future qui impliquera une ouverture sur les perspectives d'avenir, les objectifs à atteindre et les moyens pour y parvenir.

Le référentiel d'évaluation des unités de recherche, qui précise les critères d'évaluation, les faits observables et les indices de qualité, est téléchargeable sur le site du HCERES.

La présentation du dossier sera adaptée à la taille de l'unité. Par exemple, une présentation d'une dizaine de pages conviendra à une unité de recherche composée d'une quinzaine d'enseignants-chercheurs ou chercheurs, alors que la taille limite pour une unité de cinquante enseignants-chercheurs ou chercheurs sera d'une trentaine de pages, annexes non comprises. Ces chiffres pourront être augmentés de cinq pages par équipe interne ou par thème pour les unités de recherche ayant adopté ce mode de structuration.

Tous les fichiers réunis (dossier d'évaluation en pdf et fichiers Excel) ne doivent pas dépasser 50 Mo.

Ce document pourra être rédigé en français ou en anglais. Au cas où des experts non francophones seraient sollicités, le HCERES pourra demander au directeur de l'unité de recherche de transmettre le document en anglais.

Le HCERES ayant mis en place une procédure spécifique pour la constitution des comités d'évaluation des unités de recherche interdisciplinaires, le directeur de l'unité précisera, dans l'encadré liminaire du dossier d'évaluation, si son unité relève de ce mode d'évaluation.

## Plan du dossier d'autoévaluation

Selon le mode d'organisation de l'unité, on adoptera l'un ou l'autre plan présenté ci-dessous, pour renseigner le dossier d'autoévaluation.

### UNITES EN RENOUVELLEMENT

Unité mono-équipe	Unité pluri-équipes ou multi-thèmes
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>présentation</u> de l'unité (introduction, tableau des effectifs et des moyens, politique scientifique, bilan scientifique, profil d'activités) ;</li> <li>- <u>produits et activités de recherche</u> ;</li> <li>- <u>organisation et vie de l'unité</u> ;</li> <li>- <u>analyse SWOT</u> ;</li> <li>- <u>projet scientifique à cinq ans</u> ;</li> <li>- <u>annexes 1-4</u>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>présentation de l'unité</u> (introduction, tableau des effectifs et des moyens, politique scientifique, bilan scientifique, profil d'activités) ;</li> <li>- <u>produits et activités de recherche</u> ;</li> <li>- <u>organisation et vie de l'unité</u> ;</li> <li>- <u>analyse SWOT pour l'ensemble de l'unité</u> ;</li> <li>- <u>stratégie scientifique globale de l'unité</u> (dans la perspective de son projet à cinq ans) ;</li> <li>- <u>annexes</u> (ensemble unité) : 1-4.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>Pour chaque équipe ou thème :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>présentation de l'équipe ou du thème</u> (introduction, tableau des effectifs et des moyens, bilan scientifique profils d'activité) ;</li> <li>- <u>produits et activités de recherche de l'équipe ou du thème</u> ;</li> <li>- <u>analyse SWOT de l'équipe ou du thème</u> ;</li> <li>- <u>projet scientifique à cinq ans de l'équipe ou du thème</u> ;</li> <li>- <u>annexe 4</u></li> </ul> <p style="text-align: right;"><i>(à répéter pour les équipes ou thèmes suivants)</i></p>

UNITES EN FUSION

Unités mono-équipe	Unités pluri-équipes ou multi-thèmes
<p><b>Unité 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>présentation de l'unité</u> (introduction, tableau des effectifs et des moyens, politique scientifique, bilan scientifique, profil d'activités) ;</li> <li>- <u>produits et activités de recherche</u> ;</li> <li>- <u>organisation et vie de l'unité</u> ;</li> <li>- <u>annexes 1-4.</u></li> </ul> <p><b>Unité 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>présentation de l'unité</u> (introduction, tableau des effectifs et des moyens, politique scientifique, bilan scientifique, profil d'activités) ;</li> <li>- <u>produits et activités de recherche</u> ;</li> <li>- <u>organisation et vie de l'unité</u> ;</li> <li>- <u>annexes 1-4.</u></li> </ul> <p><b>Unité 3... :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ...</li> </ul> <p><b><u>Projet scientifique à cinq ans de la future structure</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>analyse SWOT</u> ;</li> <li>- <u>projet scientifique unique à cinq ans</u> ;</li> </ul>	<p><b>Unité 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>présentation de l'unité</u> (introduction, tableau des effectifs et des moyens, politique scientifique, bilan scientifique, profil d'activités) ;</li> <li>- <u>produits et activités de recherche</u> ;</li> <li>- <u>organisation et vie de l'unité</u> ;</li> <li>- <u>annexes 1-4.</u></li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>Pour chaque équipe ou thème :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>présentation de l'équipe ou du thème</u> (introduction, tableau des effectifs et des moyens, bilan scientifique, profils d'activité) ;</li> <li>- <u>produits et activités de recherche de l'équipe ou du thème</u> ;</li> <li>- <u>annexe 4</u></li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>(à répéter pour les équipes ou thèmes suivants)</i></p> <p><b>Unité 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>présentation de l'unité</u> (introduction, tableau des effectifs et des moyens, politique scientifique, bilan scientifique, profil d'activités) ;</li> <li>- <u>produits et activités de recherche</u> ;</li> <li>- <u>organisation et vie de l'unité</u> ;</li> <li>- <u>annexes 1-4.</u></li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>Pour chaque équipe ou thème :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>présentation de l'équipe ou du thème</u> (introduction, tableau des effectifs et des moyens, bilan scientifique, profils d'activité) ;</li> <li>- <u>produits et activités de recherche de l'équipe ou du thème</u> ;</li> <li>- <u>annexe 4</u></li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>(à répéter pour les équipes ou thèmes suivants)</i></p> <p><b>Unité 3... :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ...</li> </ul> <p><b><u>Projet scientifique à cinq ans de la future structure</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>analyse SWOT</u> ;</li> <li>- <u>projet scientifique unique à cinq ans</u> ;</li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>Pour chaque équipe ou thème dans la configuration future :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>analyse SWOT de l'équipe ou du thème</u> ;</li> <li>- <u>projet scientifique à cinq ans de l'équipe ou du thème</u> ;</li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>(à répéter pour les équipes ou thèmes suivants)</i></p>

# I. DOSSIER D'AUTOÉVALUATION

## 1. Présentation de l'unité

### Introduction

En introduction, on fera d'abord un historique de l'unité de recherche, rappelant son évolution dans le temps. On précisera sa localisation.

### Tableau des effectifs et moyens de l'unité

On commentera dans le dossier d'autoévaluation l'évolution des effectifs et des moyens financiers de l'unité, qui auront été présentés dans les fichiers Excel « Données du contrat en cours » et « Données du prochain contrat ».

### Politique scientifique

On présentera ensuite la politique scientifique de l'unité de recherche. On précisera ses missions, ses objectifs scientifiques et sa stratégie pour le contrat en cours. Si une lettre de mission a été donnée au directeur d'unité en début de mandat, celle-ci sera jointe au dossier en annexe (voir annexe 2). On présentera les thématiques et les domaines de recherche qui ont été choisis ; on indiquera synthétiquement les actions entreprises pour atteindre les objectifs et les résultats obtenus. On indiquera les évolutions éventuelles et les raisons qui les ont motivées.

Le profil d'activité est destiné à décrire l'unité de recherche. Pour ce faire, il convient de mettre en évidence les orientations qui définissent son identité (notamment pour les unités engagées dans la recherche finalisée, translationnelle, clinique, etc.) et ses priorités en termes d'activités de recherche. On pourra préciser si cela paraît utile, la répartition globale, en pourcentages, de l'activité de l'unité de recherche, l'unité de décompte étant le temps consacré à trois missions :

- *activité scientifique* : part de l'activité consacrée à la production de connaissance ;
- *activité de valorisation et transfert* : part de l'activité de l'unité de recherche consacrée entre autres à la valorisation, à l'expertise, au transfert, à la diffusion de la culture scientifique...;
- *appui à la communauté* : part de l'activité de l'unité de recherche consacrée au service de la communauté universitaire et scientifique, à l'animation scientifique, au pilotage et à la stratégie scientifique.

La répartition sera faite globalement pour l'ensemble des personnels, permanents et non-permanents, qui contribuent aux activités de l'unité de recherche. **Il s'agit moins de parvenir à un décompte d'une précision extrême que de donner un ordre de grandeur.**

Ce profil d'activités sera commenté pour mettre en avant les éléments caractéristiques majeurs des ressources humaines de l'unité de recherche.

## 2. Produits de la recherche et activités de recherche (pour l'unité puis par équipe ou thème)

### Bilan scientifique

L'unité (ou l'équipe) dressera un bilan global de son activité scientifique.

### Données chiffrées

Dans la première colonne (« Nombre »), on indiquera pour chaque type de produit, le nombre total des réalisations de l'unité (ou de l'équipe).

### Sélection des produits et des activités de recherche

On renseignera l'annexe 4 selon les directives indiquées dans le document.

### Faits marquants

Le document comprendra enfin une présentation des faits marquants du contrat en cours. L'unité de recherche pourra dégager **un petit nombre** de réalisations (productions, faits, avancées), dans lesquelles elle voit ses réalisations les plus importantes. Elle devra les assortir d'**un commentaire** mettant en évidence leur importance, leur originalité, leur impact (y compris sur la communauté de recherche), leur caractère innovant, leur nouveauté par rapport à l'état des recherches lors de la précédente évaluation. Si l'unité de recherche le juge opportun, elle pourra mettre ses réalisations les plus importantes à disposition du comité d'experts.

### 3. Organisation et vie de l'unité ou de l'équipe si pertinent

Le document comprendra en outre une présentation de l'organisation et de la vie de l'unité de recherche :

- on commencera par présenter la structuration de l'unité de recherche, en précisant en particulier, s'il y a lieu, le nombre des équipes internes et leurs thématiques. Les unités de recherche pourront par ailleurs se structurer par thèmes, terme qu'on réservera pour désigner les activités transversales et collaboratives au sein d'une unité de recherche<sup>1</sup> ;
- on présentera les moyens humains et matériels dont l'unité de recherche a disposé, en mettant en particulier l'accent sur leur évolution au cours de la période de référence. On précisera les modalités d'interactions entre l'unité de recherche et ses tutelles et différents partenaires. On donnera, le cas échéant, la liste des équipements utilisés, des plateformes, des grands instruments, des centres de calcul, etc. (annexe 2) ;
- on présentera les instances de pilotage dont l'unité de recherche s'est dotée pour sa direction, pour la gestion de ses moyens financiers, pour le recrutement et l'accueil des doctorants et des post-doctorants, pour sa communication interne et externe et, s'il y a lieu, pour la gestion de ses personnels. On précisera enfin les moyens qu'elle met en œuvre en matière d'animation scientifique. On indiquera, si nécessaire, les évolutions envisagées quant à l'organisation de l'unité de recherche ;
- on donnera également, s'il y a lieu, les éléments d'appréciation sur l'hygiène et la sécurité, sur la démarche d'assurance qualité mise en place et son état d'avancement, sur la mise en œuvre des règles d'éthique et sur la prise en compte au sein de l'unité des questions d'intégrité scientifique ;
- un organigramme fonctionnel (annexe 3) sera joints en annexe.

### Parité

En s'appuyant sur le référentiel d'évaluation des unités de recherche (téléchargeable sur le site du Hceres), on décrira les mesures prises par l'unité pour respecter la parité, lorsque ces mesures sont de sa compétence.

### Protection et sécurité

En s'appuyant sur le référentiel d'évaluation des unités de recherche (téléchargeable sur le site du Hceres), on décrira les mesures prises par l'unité pour veiller au respect de l'intégrité scientifique et à la sécurité lorsqu'il y a lieu.

### 4. Analyse SWOT

Une analyse SWOT, adossée à l'auto-évaluation des activités passées, permettra par exemple d'identifier :

- les points forts (éléments internes qui soutiennent la stratégie scientifique) ;
- les points à améliorer (éléments internes qui pourraient fragiliser la stratégie scientifique ou les perspectives) ;
- les risques liés au contexte (éléments externes de nature à contrarier la stratégie scientifique) ;
- les possibilités liées au contexte (éléments externes de nature à faciliter la stratégie scientifique ou améliorer les perspectives).

---

<sup>1</sup> Si l'unité de recherche adopte une structuration par thèmes, il n'est pas nécessaire que la présentation de ces thèmes soit aussi formalisée que celle des équipes internes. Cependant, on aura soin d'indiquer avec précision les objectifs, les forces mises en œuvre pour la réalisation de chacun des thèmes et la durée prévue pour cette réalisation.

## 5. Projet scientifique à cinq ans

L'unité explicitera, au regard du type de recherche qu'elle a mené, de sa stratégie actuelle et des missions qui lui sont confiées (analyse SWOT, point 5), la stratégie et les perspectives scientifiques qu'elle envisage de mettre en œuvre dans l'avenir.

En se fondant sur cette analyse, on exposera la vision de l'unité en matière de prospective, d'objectifs sur les différents volets de son activité, de positionnement dans sa communauté scientifique, d'évolution à moyen terme et de sa vision de ses relations partenariales. On situera l'unité dans le contexte régional, national et international. On indiquera clairement les évolutions envisagées par rapport à la période précédente. On présentera la politique d'incitation à la prise de risque, à l'émergence de sujets innovants ou situés aux interfaces disciplinaires. On mettra en évidence les décisions prises par l'unité pour s'adapter aux transformations de son environnement et de son champ scientifique.

Dans le cas des unités fusionnées ou restructurées, on expliquera la plus-value apportée par la création d'une nouvelle structure.

## II. ANNEXES

Ces annexes doivent permettre de simplifier la rédaction du dossier d'évaluation. Il est souhaitable de mettre en annexe toute information que l'unité de recherche juge nécessaire. Les documents suivants, s'il y a lieu, seront fournis en complément et à la suite du dossier d'évaluation dans un seul et même fichier. L'ajout d'autres documents est laissé à l'appréciation de l'unité de recherche.

### **Annexe 1 : Lettre de mission contractuelle**

Une copie de la lettre de mission adressée au directeur d'unité de recherche en début de contrat, si elle existe, sera jointe au dossier.

### **Annexe 2 : Équipements, plateformes**

Une liste des équipements et des plateformes utilisés par l'unité de recherche sera jointe au dossier.

### **Annexe 3 : Organigramme fonctionnel**

Une présentation schématique du mode d'organisation de l'unité de recherche sera jointe au dossier.

### **Annexe 4 : Sélection des produits et des activités de recherche**

Donner la sélection des productions et des activités de recherche par catégorie en recourant au document « Sélection des produits et des activités de recherche ».

En cas de cosignature, les noms des membres de l'unité ou de l'équipe seront soulignés. On veillera à faire ressortir les productions portées par l'unité ou l'équipe (par exemple dans certains domaines, les publications signées en premier ou dernier auteur).